

Monsieur le Représentant du Président du FRATEL ,

Excellence Mesdames et Messieurs,

Chers Invités,

C'est au nom du Président de la République, Son Excellence **EI Hadj Omar BONGO ONDIMBA**, du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et en mon nom propre, que je vous souhaite la bienvenue à Libreville, capitale du Gabon.

Je tiens d'entrée de jeu à vous remercier pour avoir accepté le report de la tenue de ce séminaire qui devait avoir lieu un peu plus tôt cette année.

L'organisation des élections locales au Gabon ne pouvait pas me permettre d'être présent à l'ouverture du séminaire à la date initialement prévue.

En ce début du 2^{ème} siècle, le secteur de Télécommunications s'est rapidement développé et la plupart des spécialistes en la matière l'ont reconnu s'en référant à l'accélération observée, de ces vingt dernières années, des taux de croissance de l'activité à l'échelle mondiale notamment en ce qui concerne les segments clés sur le marché tels que la téléphonie mobile et l'Internet.

En effet, au cours des années 80 les experts nous avaient appris que l'établissement des coûts moyens sur une base géographique entre les zones à coûts élevés et les zones à coûts faibles était considéré comme une charge que devaient supporter seuls les opérateurs des Télécommunications pour pouvoir conserver leur monopôle.

Aujourd'hui, avec les réformes entreprises dans ce secteur les prix font désormais l'objet d'un nivellement plus géographique que jamais, et également établis de façons moins discriminatoires.

Les Télécommunications obéissent actuellement à des lois économiques incontournables: effets d'échelle plus importants en fonction des volumes transportés de rendements croissants en fonction du trafic, ce qui entraîne parfois des coûts élevés des réseaux d'accès.

C'est dans ce contexte, tout en reconnaissant l'importance des télécommunications et leur rôle déterminant dans le développement et la croissance d'un pays, que le régulateur reste avant tout un facilitateur pour que ce secteur puisse se développer au bénéfice des utilisateurs.

Des différentes autorités de Régulation que vous représentez, ont des missions similaires fixées par les hautes autorités du pays et parmi lesquelles on trouve les mêmes préoccupations centrales: fournir les meilleurs services aux meilleurs prix, organiser la concurrence et assurer un aménagement du territoire dans le cadre de la mise en œuvre du service et de l'accès universel en vue de la réduction de la fracture numérique.

Vous devez en conséquence avoir des ressources humaines capables d'assurer correctement cette mission.

Ce n'est donc pas par un simple hasard que vous avez décidé de créer un nouveau réseau francophone des régulateurs et d'organiser à Libreville ce séminaire sur le thème : **«La régulation tarifaire et les méthodes de comptabilisation des coûts »**.

Nous apprécions les objectifs poursuivis par votre réseau, et la démarche forcément enrichissante que vous avez adoptée qui consiste à échanger et confronter vos différentes expériences, afin de vous permettre de trouver des solutions adaptées et des réponses appropriées aux interrogations, et aux différents qui se posent dans ce secteur très complexe.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Jaws PDF Creator

EVALUATION

VALUTAZIONE

EVALUATION

EVALUACIÓN

EVALUATION

Jaws PDF Creator

EVALUATION
VALUTAZIONE
EVALUATION
EVALUACIÓN
EVALUATION